



L'an deux mille vingt-six et le trente avril, à dix-sept heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le vingt-quatre avril deux mille vingt-six, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavaillon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

En exercice :	55		
Présents :	41	Suffrages exprimés :	55
Absents :	14	- dont POUR :	50
Absents AVEC pouvoir	14	- dont CONTRE :	0
Absents SANS pouvoir	0	Nombre d'abstention(s) :	5

Etaient présents : M. Gérard DAUDET - Président

Mme AUDIBERT Danielle	M. GERAULT Jean-Pierre	Mme MILESI Véronique
Mme ARAGONES Claire	Mme GREGOIRE Sylvie	Mme MONTENOIS Isabelle
M. BATOUX Philippe	M. GUILLOT Philippe	M. NOUVEAU Michel
M. BLANC Gérard	Mme HAQUET Sonia	M. PEYRARD Jean-Pierre
M. BOËS Fabrice	Mme JAUFFRET Sylvie	Mme PLAZI-PONTET Annie
Mme COLOMBO Dominique	Mme JOANNY Monique	M. SILVESTRE Claude
M. COURTECUISSÉ Patrick	M. JUSTINESY Gérard	M. SINTES Patrick
Mme CRESP Delphine	M. KITAEFF Richard	Mme STELLA Aurore
M. DALVERNY Bernard	M. LAFFORGUE David	Mme TAVERNIER Anne-Laure
Mme DECHER Martine	Mme LECAUDEY Aurélie	M. TERRANE Pascal
Mme DOSSARD Amandine	M. LIBERATO Fabrice	M. TOUACHE Thierry
Mme FARAVEL-GENESTON Nathalie	M. MALOSTO Jean-Pierre	M. VILLA José
Mme FASSETTA Véronique	Mme MARTIN Bénédicte	
M. FONTANARAVA Eric	M. MAUREL Frédéric	

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. RIVET Jean-Philippe à M. COURTECUISSÉ Patrick
M. DERRIVE Eric à M. JUSTINESY Gérard
Mme ABRAN Daisy à Mme PLAZI-PONTET Annie
Mme PONCE Ondine à M. KITAEFF Richard
Mme CATALANO-LLODES à M. LAFFORGUE David
Mme NÉMROD-BONAL Marie-Thérèse à M. LIBERATO Fabrice
Mme AUZANOT Bénédicte à M. TOUACHE Thierry
M. FREDIN Grégory à Mme STELLA Aurore
Mme DAUPHIN Mathilde à Mme DECHER Martine
Mme BLANCHET Fabienne à Mme DOSSARD Amandine
Mme PIERI Julia à M. DAUDET Gérard
M. VOLLAIRE Olivier à M. BLANC Gérard
M. TABOULET Philippe à Mme Delphine CRESP
M. BLANES Patrick à M. BATOUX Philippe

Secrétaire de séance : Mme LECAUDEY Aurélie

Conseiller communautaire avec un arrêté de déport :



N° 2026-048

AFFAIRES GENERALES - Désignation des représentants de LMV
agglomération au sein des organismes extérieurs - Habitat &
Logement (CAL - CRHH PACA)

- *Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2121-21, L 2121-33, L 5211-1 ;*
- *Vu le Code de la construction et de l'habitat et notamment ses articles L. 441 à L. 441-2-5 ;*
- *Vu la loi n° 2004-809 du 13 Août 2004 relative aux Libertés et Responsabilités Locales ;*
- *Vu la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté ;*
- *Vu le décret n° 2014-1369 du 14 novembre 2014 relatif aux compétences, à la composition et au fonctionnement des comités régionaux et des conseils départementaux de l'habitat et de l'hébergement ;*
- *Vu l'arrêté préfectoral du 14 octobre 2019 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse modifié par l'arrêté préfectoral du 29 janvier 2020 ;*
- *Vu le procès-verbal de l'installation du conseil communautaire en date du 09 avril 2026. ;*
- *Vu l'avis du bureau communautaire en date du 20 avril 2026.*

La loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté a modifié la représentation au sein des Commissions d'Attribution des Logements sociaux des organismes d'Habitations à Loyer Modéré publics ou privés.

Ainsi, les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) compétents en matière de programme local de l'habitat (PLH) deviennent membres de droit avec voix délibérative. Le maire de la commune d'implantation du logement est également membre de droit de la commission d'attribution des logements. Ce dernier dispose d'une voix prépondérante en cas d'égalité des voix.

Par ailleurs, la loi du 13 Août 2004 relative aux Libertés et Responsabilités Locales a créé les Comités Régionaux de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH).

Le CRHH Provence Alpes Côte d'Azur a pour objectif de coordonner les interventions de l'État, des Collectivités Territoriales, des opérateurs nationaux, des bailleurs sociaux et des différents organismes intervenant dans le domaine de l'habitat et de l'hébergement sous la présidence du préfet de Région.

Il est proposé de désigner un titulaire et un suppléant pour siéger au sein des commissions d'attribution des logements sociaux ainsi qu'un titulaire pour siéger au sein du CRHH PACA.

Les candidatures proposées sont :

Commissions d'Attribution des Logements sociaux des organismes d'Habitations à Loyer Modéré publics ou privés

1 Titulaire	1 Suppléant
Frédéric MAUREL	Fabrice LIBERATO

Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement

1 Titulaire
Fabrice LIBERATO

Conformément à l'article L 2121-21 du CGCT, le conseil pourra décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour ces désignations.

Par ailleurs, si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste, et il en sera donné lecture par le Président.



République française

2026/

Département de Vaucluse – Arrondissement d'Apt

Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire
Séance du 30 avril 2026

Le Conseil Communautaire,

Où le rapport ci-dessus,

Délibère, et

A l'unanimité des suffrages exprimés,

(5 Abstentions : Madame PLAZI-PONTET Annie – avec le pouvoir de Madame Daisy ABRAN et Messieurs Thierry TOUACHE - avec le pouvoir de Madame Bénédicte AUZANOT- et Jean-Pierre PEYRARD)

- **DESIGNE** un titulaire et un suppléant pour siéger au sein des commissions d'attribution des logements sociaux des organismes d'Habitation à Loyer Modéré intervenant sur le territoire de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération ;
- **DESIGNE** un titulaire pour siéger au sein du CRHH PACA ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette délibération.

Réceptionné le :

Cavaillon, le 5 mai 2026

La Secrétaire de séance,

Pour le Président
empêché

Le Président,

Aurélien LECAUDEY

Patrick SINTÈS
Vice-Président

Gérard DAUDET

